

Pour un renouveau printanier de la Rance et son estuaire !

Muscari, crocus, jonquilles et mimosas nous inondent de lumière et nous charment de leurs couleurs. Mésanges, rouges-gorges et autres pinsons redoublent d'entrain pour nous régaler de leur chant. Après un hiver rigoureux, la nature renaît à nouveau. Le printemps est de retour, chargé de promesses et d'espoirs.

Mais, hélas, pour la **Rance et son estuaire**, le renouveau printanier se fait attendre depuis de nombreuses années. **Le temps s'est arrêté sur un hiver rigoureux et difficile pour ses habitants.** Difficile parce qu'ils voient leur site emblématique se dégrader. Difficile parce qu'ils voient l'envasement s'accélérer et les usages maritimes disparaître. Difficile, parce que la multiplicité des institutions et la lourdeur des procédures repoussent toujours à plus tard les décisions. Difficile, parce qu'il faut attendre encore et encore la mise en œuvre de mesures concrètes.

Pourtant, au cours de ces années, des programmes ont été initiés pour les protéger et les mettre en valeur. Le premier, le "Contrat de baie" a vu le jour en 1994 pour relever deux défis : la qualité de l'eau et la gestion des sédiments, formule pudique pour parler de l'envasement. C'est ainsi qu'a été créé "C.O.E.U.R". Après le "contrat de baie", plusieurs projets territoriaux que sont "le Parc Naturel Régional", "Natura 2000" et la "Charte des espaces côtiers bretons", ont pris le relais. Néanmoins, force est de constater que jusqu'à ce jour, ces projets n'ont pas mis fin à l'interminable hiver auquel sont soumis la Rance et son estuaire.

Dans ces conditions, pouvons-nous encore espérer le retour prochain du printemps ?



Ce nouveau numéro du "Fil de la Rance" traite de cette question dans les deux premières parties présentées ci-dessous.

La première partie de ce numéro est consacrée au rendu compte, suivi de nos commentaires, de la réunion d'information sur la gestion des sédiments en Rance maritime, organisée par C.O.E.U.R le 20 janvier dernier. Cette réunion fait le point des travaux effectués et des perspectives futures envisagées par C.O.E.U.R, sur la question de "l'envasement / désenvasement".

La deuxième partie traite des initiatives prises par notre association en lien avec la "FAUR", depuis la fin du contrat de baie, en particulier de la création de la "commission estuaire" ; commission dont l'objectif est, dans la continuité du Livre Blanc, de faire des propositions concrètes et pertinentes s'inscrivant dans un

schéma global de restauration de l'estuaire de la Rance.

Dans une dernière partie, nous rendons compte de notre Assemblée générale du 12 février 2010, faisant état du bilan de nos activités, de nos questionnements et de notre souhait d'une inter-action plus efficace avec les adhérents, notamment avec la création d'un site internet Rance-Environnement. Ce bilan sera complété de quelques brèves et informations diverses.

Pour la Rance et son estuaire, l'hiver est rude et interminable. Le ciel ne montre guère d'embellies depuis de nombreuses années. Le premier article de ce numéro en témoigne avec force. Dans ces conditions, **à quand le retour du printemps ?** à quand l'envasement maîtrisé durablement ? à quand la restauration des usages maritimes ?

L'année 2010 sera décisive pour répondre à ces questions.

Le travail engagé par la "commission estuaire" ouvrant des perspectives nouvelles, fait renaître l'espoir.

Notre association Rance - Environnement, convaincue de la nécessité impérieuse d'agir, est plus que jamais déterminée à faire vivre cet espoir. ■

Didier Simonot

SOMMAIRE

Editorial
La gestion des sédiments en Rance
Du contrat de baie à la commission estuaire
Assemblée générale 2009
Brèves

La gestion des sédiments en Rance maritime

Le 20 janvier 2010, COEUR a organisé à Plouër une réunion d'information sur la gestion des sédiments en Rance maritime. Notre compte-rendu et nos réactions.

En première partie de réunion, Lénaïk Derlot, de EDF/ERDF, a présenté les expériences et travaux réalisés depuis 1995 dans le cadre du contrat de baie, qui rappelle le, avait pour objectif d'extraire dans la partie maritime de l'estuaire un million de m³ de vase :

- chantier expérimental du Lyvet en 1996 avec creusement d'un premier trou de 10000 m³ à la pelle mécanique et transport par camions

- piège du Lyvet en 2000 et 2001 : le trou est agrandi à 93000 m³ par hydro-suction. Au bout de 3 ans, le piège était rempli. Pendant son remplissage il a joué un rôle positif en évitant l'engraissement d'autres vasières de l'estuaire. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, puisqu'il est plein depuis 2005.

- opération à Mordreuc en 2003 et 2004 : le volume initial d'extraction était de 180000 m³. Mais, la Diren a refusé le stockage de la vase dans le périmètre de protection de la Rance (pour décanter le sel avant utilisation en amendement agricole). Aucun terrain n'ayant été trouvé hors de la zone protégée, à la suite de négociations difficiles avec la Diren, l'opération a finalement extrait 30 000 m³ de sédiments et déplacé 60 000 m³ de sable.

En tout, 193 000 m³ ont été traités, pour un coût de 5,1 M€ sur un budget ERDF de 7,5 M€.

En deuxième partie, François Lang, de COEUR, a présenté le suivi de la sédimentologie dans le bassin de la Rance depuis les premiers travaux ainsi que l'évolution des techniques, en particulier la mise en place d'une sonde qui mesure avec précision la turbidité de l'eau (la quantité de parties solides) : 95% des sédiments sont d'origine marine, au Lyvet la teneur de la vase en carbonates est de 25 à 30%. Les sédiments entrent par le barrage de la Rance, en particulier lors des tempêtes de noroît.

Dominique Mélec, directeur de COEUR a terminé en présentant

le plan de désenvasement envisagé par COEUR :

- Différentes solutions de valorisation de la vase ont été recherchées. Mais aucune n'étant économiquement envisageable, la solution retenue est toujours l'amendement agricole.

- La prochaine étape est de boucler l'expérimentation du piège du Lyvet, en procédant à un pre-

mier vidage. Il a été évalué que l'on pourrait y extraire 63 000 m³ de vase. Aussi, depuis janvier 2007, COEUR cherche à acquérir, avec le financement de ERDF, un terrain de 10 ha à proximité, pour le décantage et le dessalage de la vase. N'en trouvant pas, plusieurs petites parcelles représentant 5,6 ha ont été achetées entre Plouër et Ploubalay, avec l'objectif à terme

de les "échanger" contre un terrain d'un seul tenant. Dominique Mélec estime qu'au mieux, l'extraction pourrait commencer fin 2011.

- Après avoir expérimenté une première fois le vidage, d'autres pièges pourraient être installés en Rance maritime.

La parole est ensuite passée à la salle sans qu'un véritable débat soit engagé, faute de question.



L'envasement de la Rance : mais où est donc le piège ?

Cette réunion nous a laissés sceptiques. Voici quelques unes de nos réactions.

- ✓ Oui, tous les estuaires bretons s'ensavent ! C'est un phénomène naturel, lié à l'érosion des sols et au dépôt des sédiments à proximité du mélange des eaux douces et salées. Mais pour la Rance, le problème est amplifié par le fonctionnement du barrage et la modification des marées naturelles. La durée d'étalement étant considérablement augmentée (2 heures environ), le dépôt des sédiments en est accéléré. Et, jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, ce problème était maîtrisé par l'homme et même transformé en bénéfice agricole en récupérant la vase pour amender les terres du littoral.

- ✓ Il a été refusé par la Diren de stocker la vase temporairement en attendant de dessalage, à proximité de la Rance, car c'est une zone protégée. Bien sur, la vase en tas, même temporairement, c'est laid. Mais la vase qui obstrue le cours de la Rance, qui crée les herbus, dont les roseaux étouffent la vie, qui

réduit la biodiversité, qui empêche l'usage maritime de l'estuaire, est-ce beau ?

- ✓ Le piège à vase est une solution, sûrement insuffisante. Mais huit ans sans trouver les moyens pour le vider, c'est vraiment long. Et si aucun terrain de 10 ha n'est disponible, que va-t-on faire ? Encore attendre ?

- ✓ Peut-on parler de plan de désenvasement, alors que la seule opération programmée, est encore une expérimentation, l'expérimentation du vidage d'un piège lui-même expérimental, dans l'espoir d'en faire d'autres ensuite ? Combien de temps vont encore durer les expérimentations ? Depuis 15 ans, début du contrat de baie, combien d'études et d'expérimentations ont été faites ? Combien en faudra-t-il encore pour venir à bout de cette vase ? **Non, la Rance n'est pas un terrain d'études et d'expérimentations éternelles !**

- ✓ Pour faire aboutir un projet, il faut de la volonté, se fixer des délais et des moyens, et les suivre

pour les corriger si nécessaire. La notion d'obligation de résultat ne semble pas faire partie de la culture de COEUR.

- ✓ Cette réunion n'a apporté aucun élément nouveau et ne montre pas d'évolution dans la façon de prendre en charge le problème de l'envasement. Pourtant COEUR connaît le Livre Blanc et ce que veulent les habitants : des actions concrètes qui leur permettent de retrouver l'usage de leur estuaire et la fierté de vivre dans un si beau paysage. Combien de temps COEUR va-t'il encore l'ignorer ?

Pour terminer sur une note humoristique, Rance-Environnement a reçu en février un groupe d'élèves ingénieurs Agro de Paris venues étudier l'impact du barrage sur l'estuaire de la Rance. A la fin de leur séjour d'une semaine, elles nous ont posé la question "mais, il est où le piège du Lyvet ?". Et oui, elles aussi, elles le cherchent ce fameux piège ! ■

Jean-Louis Penot

Du contrat de baie à la commission estuaire

Qu'en est-il aujourd'hui après les promesses non tenues du contrat de baie ? Rance Environnement et la FAUR misent sur la commission estuaire pour faire avancer les choses.

Le contrat de baie a été lancé en 1994. Rance-Environnement a participé à son élaboration ainsi qu'à la création de C.O.E.U.R⁽¹⁾. Ses objectifs, parmi lesquels figuraient la maîtrise de l'envasement⁽²⁾ et l'extraction de 2 millions de m³ de sédiments excédentaires⁽³⁾ avaient suscité beaucoup d'espoir. Mais, en fait, les opérations d'extraction de sédiments sont restées expérimentales. Il n'y a eu que 200 000 m³ de sédiments extraits en Rance fluviale et 190 000 m³ (dont 60 000 m³ de sable) en Rance maritime.

A son échéance fin 2005, craignant malgré l'espoir suscité, que cet objectif ne soit abandonné par C.O.E.U.R sans que les habitants de l'estuaire aient été consultés, Rance-Environnement et la FAUR⁽⁴⁾ ont lancé début 2006, après en avoir informé C.O.E.U.R, une concertation sur la question "Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ?". Les conclusions de ce travail, auquel près de 200 personnes ont participé et consacré plus de 2000 heures de travail bénévole en 2006 et 2007, ont été publiées début 2008, dans le **Livre Blanc "Pour un renouveau de l'estuaire de la Rance"**.

Celui-ci confirme sans ambiguïté possible que les enjeux majeurs pour l'estuaire sont l'envasement et la disparition des usages maritimes. Et il réaffirme qu'il est urgent de relancer un programme d'extraction des sédiments excédentaires et de maîtrise durable de l'envasement, si l'on veut éviter que l'estuaire ne se transforme en chenal.

Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Plusieurs constats s'imposent. Nos craintes concernant la poursuite des objectifs de désenvasement sont justifiées, puisqu'aucune nouvelle opération n'est envisageable avant fin 2011, au mieux⁽⁵⁾.



Les premières démarches que nous avons entreprises avec la FAUR en 2008 et 2009 — informer les décideurs, et participer aux projets environnementaux du territoire, dans la perspective d'y voir pris en compte les enjeux du Livre Blanc — n'aboutiront pas. En effet, les objectifs et les délais de ces projets (Charte des espaces côtiers bretons, Parc Naturel Régional, Natura 2000) ne peuvent pas répondre aux priorités et aux urgences du Livre Blanc.

Il est maintenant évident que, pour répondre aux enjeux du Livre Blanc, il faut des projets différents de ceux identifiés aujourd'hui.

Ne nous résignant pas à cette situation et souhaitant créer une dynamique pour la faire évoluer, nous avons, fin 2009, mis en place avec la FAUR et l'accord de C.O.E.U.R, une "Commission Estuaire de la Rance".

La commission travaille actuellement, pour convertir les conclusions du Livre Blanc en actions concrètes d'aménagement s'inscrivant dans un schéma global de maîtrise de l'envasement et de reconquête des usages et du patrimoine maritimes de l'estuaire.

Au terme de ses travaux, au cours du second semestre 2010, elle soumettra des propositions concrètes aux élus.

La commission estuaire suscite à nouveau l'espoir

L'espoir que ses propositions incitent les élus à prendre des décisions et à engager les actions urgentes et nécessaires pour lutter contre l'envasement et restaurer les usages et le patrimoine maritimes de l'estuaire.

L'espoir pour Rance - Environnement, de voir se concrétiser 5 années de travail et de participation aux projets territoriaux. ■

Germaine Guillou

LA COMMISSION ESTUAIRE

- Elle est composée de 12 personnes ayant participé aux groupes de réflexion et au travail de synthèse du Livre Blanc.

- Elle est animée par Henri Thébaud, animateur du Livre Blanc.

- Elle est assistée par François Lang, de COEUR.

- **Sa démarche**
 - Définir des actions et des solutions concrètes qui permettront la mise en œuvre des conclusions du Livre Blanc
 - Les positionner géographiquement.
 - Proposer un schéma d'aménagement global présentant notamment le patrimoine, les usages et les activités à restaurer ou à développer.

- **Méthode**
 - Utiliser les connaissances acquises et les études faites durant les 10 années du contrat de baie.
 - Ne pas recommencer ce qui a déjà été fait.

- **Calendrier**

Les réunions de travail de la commission ont démarré début janvier. A ce jour, 6 réunions ont eu lieu.

L'objectif est de solliciter les élus et les acteurs décisionnaires pour validation, puis décision au second semestre 2010.



L'épave du Louis, témoin de l'envasement en aval de l'écluse du Châtelier (Le Louis, typique chaland de Rance, a été échoué à cet endroit dans les années 1970... il est bien venu là en naviguant, même s'il y a été remorqué)

(1) C.O.E.U.R. : Comité Opérationnel des Elus et des Usagers de la Rance, chargé de la mise en œuvre du contrat de baie

(2) Dans le contrat de baie, la "maîtrise de l'envasement" est pudiquement développée sous l'appellation "gestion des sédiments"

(3) 1 million en Rance fluviale, 1 million en Rance maritime.

(4) F.A.U.R. : Fédération des Associations et des Usagers de la Rance et du Frémur

(5) Vidage du piège du Lyvet

Assemblée Générale 2009

Rance Environnement a tenu son Assemblée Générale, pour l'exercice 2009 le 12 février dernier. Son rapport d'activités s'est déroulé en deux temps, d'abord l'avancée des travaux sur le Livre Blanc, puis les autres travaux.

Dans la continuité des actions entreprises en 2008, pour la mise en œuvre des conclusions du Livre Blanc, 2009 a été l'année d'une participation active aux trois projets territoriaux suivants :

Le Projet "Parc Naturel Régional"

Ce projet a été lancé par la Région en 2008 et a été confié à COEUR, devenu COEUR-Emeraude.

En tant que membre du Collège des Usagers de COEUR-Emeraude et dans le cadre de la préparation de l'avant-projet de Charte, Rance Environnement a participé activement, aux cinq ateliers thématiques :

- patrimoine culturel et paysage,
- aménagement du territoire et développement économique,
- patrimoine naturel,
- énergie et transport,
- eau / littoral / sédiments.

Ces ateliers ont eu pour but de mettre en avant les points forts et faibles du territoire.

Le Programme NATURA 2000

L'année dernière, nous avons présenté les modalités de mise en œuvre de ce programme européen.

Au cours de l'année 2009, le Préfet a pris un arrêté (le 17 avril), pour mettre en place les COPIL (Comité de Pilotage). M. Vaspert, maire de Pleudihen, a été élu Président du COPIL "Estuaire de la Rance", et M. Couapel, maire de Saint-Jouan a été élu Président du COPIL "Ilots Notre Dame et Chevret". Rance - Environnement fait partie des deux COPIL.

Une chargée de mission a été embauchée en septembre par la CODI, pour animer l'élaboration des DOCOB (documents d'objectifs). Des groupes de travail vont être mis en place au cours de l'année 2010. Rance-Environnement y participera.

Le SAGE Rance - Frémur

(Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rance - Environnement s'est investi dans les programmes Breizh Bocage (reconstitution de talus et de haies) et Jardiner au Naturel (alternatives aux pesticides et désherbants chimiques) mis en œuvre par COEUR pour la reconquête de la qualité des eaux du bassin versant Rance Frémur.

Mais, cette participation active aux projets territoriaux permettra-t-elle la mise en œuvre des conclusions du Livre Blanc ?

Constatant que ces projets territoriaux ne permettront pas d'engager les actions urgentes et nécessaires pour faire face aux enjeux du Livre Blanc, Rance-Environnement, en lien avec la FAUR a lancé, avec l'accord de COEUR, la **Commission Estuaire** (voir page précédente.)

LES AUTRES TRAVAUX

Citons, sans que cette liste soit exhaustive :

- à Pleudihen, nettoyage de la Ville Ger avec les enfants des écoles, sentier du littoral, forum des associations ;
- adhésion au Collectif Urgence Marées Vertes et participation à la manifestation d'Hillion ;
- adhésion à la fédération CANE (Côtes d'Armor Nature Environnement) ;
- participation à des enquêtes publiques pour donner notre avis ;
- participation au Colloque SURFRIDER à St-Malo ;
- information sur les énergies éoliennes et hydroliennes ;
- réflexion sur la mise en œuvre d'un site internet.

Echanges sur la vie et les orientations de l'association

Après la partie statutaire, l'assemblée s'est conclue autour d'échanges sur la vie et les orientations de l'association.

Jean-Pierre Binand



Jardiner au Naturel

C'est mettre en place une charte avec les jardineries pour qu'elles proposent des solutions alternatives aux pesticides et désherbants chimiques.

12 Jardineries du bassin Rance Aval ont signé la charte le 19 mars 2010.

Algues vertes

Le 5 février dernier, le plan de lutte gouvernemental contre les algues vertes a été présenté. 138 Millions d'euros sur 5 ans lui sont attribués.

Ce plan prévoit 3 volets :

- un volet sur l'amélioration des connaissances et la gestion des risques
- un volet relatif aux actions curatives : amélioration du ramassage, protection sanitaire des personnes et développement des capacités de traitement des algues échouées.
- un volet préventif comprenant les actions à mettre en œuvre pour limiter les flux d'azote vers les côtes.

Nous en reparlerons dans un prochain numéro du "Fil de la Rance".

Site Internet Rance-Environnement

Un site Internet est en cours d'élaboration et sera mis à votre disposition pour vous tenir informés de la vie et des activités de l'association.

Rendons mémoire à Roger Gicquel

Attentif à l'activité des associations pour l'environnement, il avait adhéré à Rance-Environnement depuis la parution du Livre Blanc. Nous regretterons son soutien discret.

Adhérez à Rance-Environnement

Cotisation familiale 2010 : 15 €

Cotisation individuelle 2010 : 10 €

Nom et prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Je souhaite adhérer à Rance-Environnement

(Bulletin à retourner à Marie BRIAND, Trésorière, La Ville Abel 22690 Pleudihen-sur-Rance)



RANCE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901
Siège social : Mairie -

22690 Pleudihen-sur-Rance
rance-environnement@orange.fr
Agréée DIREN